

Sous la responsabilité de la Commission de ski nordique Skibec, le **Circuit JH Lamontagne** est le circuit régional de compétition en ski de fond pour les régions de Chaudière-Appalaches et de Québec.

1. Courses

À chaque saison, le circuit présente un calendrier de 5 courses dans les styles classique et libre. Le nombre de courses dans chaque style est alterné à chaque saison : 2 libres et 3 classiques les années paires, 3 libres et 2 classiques les années impaires. Les courses sont organisées par les clubs régionaux.

2. Éligibilité

Toutes les courses du circuit sont sanctionnées par Ski de fond Québec. Elles sont ouvertes aux compétiteurs de tout âge, de tout calibre, provenant de toute région. Les compétiteurs doivent détenir une licence de Ski de fond Québec. Des licences d'un jour sont disponibles sur place lors des compétitions.

3. Catégories

Les catégories sont les mêmes qu'à de Ski de Fond Québec. Elles sont déterminées selon l'âge au 31 décembre de la saison en cours (ex. : l'âge au 31 décembre 2007 pour la saison 2007-2008) :

Atome	6-7 ans	Senior	20-29 ans
Pee-Wee	8-9 ans	Maître 1	30-39 ans
Mini-Midget	10-11 ans	Maître 2	40-49 ans
Midget	12-13 ans	Maître 3	50-59 ans
Juvenile	14-15 ans	Maître 4	60-69 ans
Junior B	16-17 ans	Maître 5	70 ans et plus
Junior A	18-19 ans		

4. Inscription

Les frais d'inscription aux courses sont de 5.00\$ pour les membres des clubs du circuit, ainsi que pour leurs membres du volet Jackrabbit (les parents indépendants peuvent s'inscrire comme membres du club de leur(s) enfant(s)).

Les frais d'inscription sont de 15.00 \$ pour tous les autres compétiteurs.

S'ajoutent, au besoin, les frais de licence d'un jour.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'à 21h00 le mercredi précédant la course, selon les modalités stipulées à l'avis de course affiché sur le site www.skibec.ca.

Dans certains cas, à la discrétion du club organisateur, des inscriptions tardives pourront être acceptées. Des frais de 10 \$ s'ajouteront alors au tarif régulier.

Aucune inscription ne sera acceptée le matin même de la course.

5. Remise des dossards

Pour tous les membres des clubs du circuit possédant leurs licences SFQ, les dossards sont remis en lots à un(e) entraîneur(e) dans chaque club. Chaque club paie d'un seul chèque le montant total de ses inscriptions sur réception des dossards.

Tous les autres participants paient individuellement leur inscription sur réception de leur dossard.

6. Les départs

Lors des courses avec départs individuels, l'ordre des départs est déterminé par tirage au sort et la liste est affichée dans l'heure précédant la course.

Lors des départs de masse, les compétiteurs sont placés sur les premières lignes en fonction de leurs rangs au cumulatif de la saison en cours. Les compétiteurs non inscrits au cumulatif sont placés aléatoirement sur les lignes suivantes.

7. Médailles

Après chaque course, des médailles sont décernées aux 3 premiers de chaque catégorie homme et femme.

Les athlètes doivent être présents pour recevoir leurs médailles.

8. Classement cumulatif individuel

Le Circuit JH Lamontagne Sports étant le circuit de compétition « régional » des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, seuls les résidents de ces deux régions, membres d'un club et indépendants, et les non résidents qui sont membres d'un club du circuit sont éligibles au classement cumulatif. Les résultats des compétiteurs non éligibles ne sont pas considérés lors du calcul des pointages.

Les pointages sont exprimés en pourcentages et calculés de la façon suivante pour chaque catégorie:

$$\frac{\text{temps du premier athlète } \mathbf{\text{éligible au cumulatif}}}{\text{temps de chaque athlète}} \times 100$$

Le résultat de fin de saison est obtenu en additionnant, pour chaque athlète, les 4 meilleures résultats sur 5 (3 meilleures sur 4 s'il devait y avoir une annulation).

En fin de saison, pour les catégories atome à junior A, un trophée est décerné à chaque athlète qui termine la saison en tête du cumulatif dans sa catégorie. Ce trophée demeure la propriété du circuit et doit lui être remis à la fin de la saison suivante.

Les 3 premiers de ces mêmes catégories reçoivent une plaque commémorative ou l'équivalent.

Tout compétiteur devra avoir complété au moins 3 courses pour être éligible à un trophée ou une plaque.

9. Coupe JH Lamontagne Sports

5 clubs régionaux participent au Circuit JH Lamontagne : ce sont les clubs La Balade, Hus-Ski, Castor-Kanik, Subway Du Moulin et le Club Nordique Mont Ste-Anne.

Un classement cumulatif par équipe est établi en additionnant tous les points individuels de chaque club.

En fin de saison, le club ayant obtenu le plus grand nombre de points est déclaré « Club Champion » et se mérite la Coupe JH Lamontagne Sports.

10. Sélection pour les Jeux du Québec

Les Jeux du Québec ont lieu tous les 2 ans, lors des années impaires. En ski de fond, à partir de l'édition 2009, seules les catégories midget et juvénile seront représentées.

Trois garçons et trois filles de chaque région seront sélectionnés dans chacune de ces deux catégories. Comme auparavant, la sélection aura lieu lors de deux courses du calendrier régional. Une finale sera tenue dans chacune de nos deux régions, une en style classique et l'autre en style libre.

Les résultats cumulatifs des deux finales détermineront les représentants régionaux.

Lors des finales régionales, en plus des médailles du Circuit JH Lamontagne, des médailles des Jeux du Québec sont décernées aux trois premiers de chaque région, garçons et filles, dans les catégories atome à junior B inclusivement.

Pour pouvoir présenter une délégation à la finale provinciale des Jeux du Québec, chaque région doit avoir tenu une finale régionale l'année précédente. Ainsi, il y a des finales régionales même les années où il n'y a pas de Jeux du Québec.

Pour en savoir plus sur la réglementation des Jeux du Québec, consulter le document RH-17 de Sports-Québec.

*Alain Beaudoin
Pour le comité du Circuit JH Lamontagne
Janvier 2008*